



B aromètre de la gestion des villes et communes en Wallonie

2018/3

12 | 10 | 2018



RÉSUMÉ

Les 262 communes wallonnes dépensent chaque année 7 milliards d'euros , soit 4.500 euros par ménage en moyenne.. Que savons-nous sur les résultats ? Quelles communes performent le mieux compte tenu des moyens utilisés ? Quels sont les points forts et points faibles des différentes communes ? Nous allons dans ce rapport établir un baromètre de la gestion des communes en regardant les communes qui font mieux avec moins. Les cinq critères d'évaluation sont la situation financière, l'économie, l'enseignement, la qualité de vie et l'environnement. La méthode de classement sur l'ensemble des critères est indépendante de l'importance accordée à chacun des critères.

L'auteur remercie Sophie Maldague pour son excellent travail de collecte des données durant le mois de juillet 2018. L'auteur remercie aussi l'institut Itinera pour son soutien et Graphics Mediafin, en particulier Maxime Delrue, pour son aide à la création des infographies. L'auteur remercie aussi L'echo et en particulier Alain Narinx, Nathalie Bamps, pour avoir accepté de diffuser les résultats de ce baromètre dans les médias en période électorale.

JEAN HINDRIKS
(Senior fellow Itinera)

CONTENU

Résumé.....	1
Contenu.....	2
1. Données et méthode de classement.....	3
1.1. Données	3
1.2. Méthode de classement	6
1.3. Précautions dans l'interprétation	7
2. Les tops et les flops sur chaque critère	8
3. Focus sur les chefs-lieux et grandes villes wallonnes.....	9
4. Classement complet	10

1. DONNÉES ET MÉTHODE DE CLASSEMENT

1.1. Données

Comment définir les compétences des villes et communes en Belgique ? La commune est l'autorité politique de proximité et, en tant que telle, ses missions sont multiples. Même si certaines de ces missions sont reprises explicitement dans la loi communale, il n'est pas aisé de les identifier précisément. En effet, la principale tâche de l'autorité locale est de *s'occuper de tout ce qui est d'intérêt communal*, soit une notion fort vaste. Dans ce brouillard juridique, comment s'y retrouver et pouvoir définir les indicateurs qui jugeront effectivement de l'efficacité de l'autorité communale ?

L'Union des Villes et Communes de Wallonie présente la commune comme étant l'autorité qui régule la vie en société : *état civil, permis d'urbanisme et permis environnementaux, plans communaux d'affectation du sol et des activités, plans communaux de mobilité et de circulation, ordonnances et service de police. La commune assure de nombreux services publics accessibles à tous : crèches et écoles, logement, gaz et électricité, égouttage et immondices, ambulances et hôpitaux, infrastructures sportives, animations culturelles, dynamisation du développement économique endogène, services et institutions médico-sociaux et activité sociale du CPAS.*

À partir de cette liste des compétences des communes, nous avons collecté des informations pertinentes sur la bonne exécution des principales compétences communales, regroupées en cinq familles (finance, économie, environnement, éducation, qualité de vie, aspect social & mobilité et enfin l'aspect recette par habitant). Nous reprenons les différentes informations que nous avons utilisées. Cette liste est évidemment incomplète et ne donne donc qu'une vue partielle de l'activité des communes. Elle n'en est pas moins instructive. La Wallonie souffre d'un manque cruel de données statistiques harmonisées et comparables entre communes tant sur l'offre de services et les infrastructures que sur des indicateurs de satisfaction des résidents. Heureusement cela bouge notamment sous l'impulsion de l'IWEPS qui propose un ensemble de statistiques locales fort intéressant que nous allons utiliser en partie. Il n'en reste pas moins que nous sommes encore loin des standards de monitoring des pouvoirs locaux de la Flandre qui dans son « *gemeente-en-stadsmonitor* » offre un panorama assez complet de l'offre et de la satisfaction des résidents sur les services et infrastructures des villes et communes flamandes.¹

Parmi les données récoltées, principalement auprès de *WalStat*, le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie pour les communes de la Wallonie, créé par l'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective, et de la Statistique (IWEPS), nous avons retenu les chiffres qui peuvent fournir une indication pertinente sur la bonne gouvernance et dont l'interprétation ne risque pas d'être biaisée.

En fin de compte, cinq catégories de compétences, ventilant chacune plusieurs données chiffrées,

1. <https://www.gemeente-en-stadsmonitor.vlaanderen.be/>

ont été retenues pour 260 sur 262 communes wallonnes. Deux communes sont absentes de l'analyse faute de données complètes (Beaumont & Quievrain).

- La première famille d'indicateurs tente d'apprécier **l'état financier de la commune** : *WalStat* délivre pour les communes wallonnes les chiffres de 2016 à propos des niveaux de dettes par habitant, les dépenses d'investissement par habitant, le taux de solvabilité (défini par le rapport entre la dette globale par habitant et les recettes ordinaires par habitant), le solde budgétaire par habitant (défini par la différence entre les recettes et dépenses par habitant), le taux implicite de taxation communal (qui date de 2015). Enfin, nous y avons ajouté l'évolution de la dette par habitant (entre 2013 et 2016).

- Le deuxième groupe de données porte sur les **variables économiques** de la commune. Plus précisément, en Wallonie, *Walstat* nous fournit les informations, datant de 2016, sur le taux d'emploi et le taux de chômages administratifs des 15-64 ans, ainsi que sur le taux de chômage des 15-64 ans et celui des 50-64 ans.

- En troisième lieu, des chiffres relatifs à **l'enseignement** ont été collectés. Deux variables sont utilisées : la part des élèves du maternel – du primaire- qui fréquentent une école située dans leur commune de domicile (2016). Plus précisément, nous avons calculé le taux de fréquentation de l'enseignement préscolaire qui est défini comme le nombre d'élèves fréquentant l'enseignement préscolaire de la commune rapporté au nombre d'enfants âgés de 2,5 à 5 ans dans la commune. De la même manière nous avons calculé le taux de fréquentation de l'enseignement primaire (2016) comme le nombre d'élèves fréquentant l'enseignement primaire de la commune rapporté au nombre d'enfants âgés de 6 à 11 ans dans la commune. Un ratio faible et inférieur à l'unité indique une capacité insuffisante d'accueil scolaire dans la commune ou une qualité de l'offre insuffisante. Un nombre trop peu élevé de places disponibles révèle une offre inadéquate et fait baisser la commune dans le classement. À noter également que si le taux de fréquentation de l'enseignement préscolaire ou primaire dépasse 100%, ceci signifie que les écoles de la commune accueillent des enfants venant des autres communes ce qui révèle soit une capacité d'accueil suffisante et/ou une qualité des écoles jugée meilleure. La Communauté française n'a pas, contrairement à la Flandre, publier les données relatives aux taux d'échecs ou d'absentéisme des élèves, ce qui aurait permis d'apprécier plus finement la qualité de l'offre d'enseignement, surtout après un « correctif » tenant compte de l'origine sociale de la population. Nous n'avons pas pris en considération les écoles secondaires car certains accords intercommunaux ont pu être conclus pour créer une seule école secondaire pour différentes entités : celle qui l'héberge serait donc favorisée par rapport aux autres. En outre les villes seraient privilégiées par rapport aux communes rurales.

- La quatrième famille d'indicateurs cherche à mesurer **la qualité de vie dans la commune, en y incluant également les services sociaux et de mobilité.**

Plusieurs variables sont ici utilisées. En matière d'accueil nous avons considéré :

Le nombre de Lits en maison de repos et maison de repos et soins (MR/MRS) pour 1000 personnes de 60 ans et plus (2017). Le taux de couverture accueil préscolaire (2016) (places/100 enfants) : Le taux de couverture est le rapport entre le nombre total de places et une estimation du nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil (enfants de 0 à 2,5 ans). Le nombre de logements sociaux dans la commune/nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration dans la commune (2017).

En matière de démographie, nous avons considéré :

Le solde migratoire total (2016) qui est la différence entre la population du 1er janvier et celle du 31 décembre moins le solde naturel (les naissances moins les décès) rapportée à la population totale moyenne de l'année. Nous avons aussi considéré le taux de croissance de la population communale sur la période 2006-2016.

En matière de sécurité et mobilité, nous avons considéré :

Le taux de criminalité (nombre de PV pour 100 habitants). Les victimes d'accidents de la route : tués et blessés graves pour 1000 habitants (2016). Le nombre de km de Ravel rapporté au km² de la commune (2017). L'importance du réseau routier en km rapporté au km² de la commune (2015).

- Enfin, les dernières statistiques rendent compte de **l'environnement et de la consommation d'énergie** : nous avons utilisé la quantité d'ordures ménagères brutes collectées, en kg par habitant en 2016. Nous avons également inclus le nombre de programme(s) mis en place par les communes en faveur de l'environnement (2016)². Au plus il y'en a, au mieux la commune se place d'un point de vue environnemental. Par après, la consommation finale en électricité, mesurée en GWh (2014) est également incluse dans cette dimension. Finalement, un indicateur de qualité de l'air ambiant, mesuré entre 2015 et 2017, est également inclus.

2 Walstat définit cet indicateur comme suit : « Cet indicateur attribue à chaque commune une cote de 1 à 10 en fonction du nombre d'initiatives que la commune prend en faveur de l'environnement parmi les 10 outils suivants : (1) Participation à l'opération combles et clochers, (2) Adhésion à l'opération de fauchage tardif des bords de routes, (3) Etablissement d'un PCDN* (Plans communaux de développement de la nature), (4) partenariat contrat de rivière, (5) Inclusion au sein d'un parc naturel, (6) Labellisation Maya, (7) Semaine de l'arbre**, (8) Présence d'un éco-conseiller subventionné par le SPW***, (9) Labellisation 'cimetière nature', (10) Adhésion au projet AlterIAS. »

2.2 Méthode de classement

Pour chaque catégorie de compétence, nous avons classé les communes sur chacun des critères utilisés pour ce domaine de compétence et nous avons ensuite utilisé le classement moyen de chaque commune sur l'ensemble de ces critères pour établir son classement dans ce domaine de compétence. Concrètement cela signifie que le classement d'une commune dans le domaine de compétence « finance » est le classement moyen de cette commune sur les indicateurs dettes par habitant, dépenses d'investissement par habitant, taux de solvabilité, solde budgétaire par habitant, taux implicite de taxation, évolution de la dette par habitant 2013-2016. Être bien classé sur un indicateur signifie que la commune « performe » mieux sur cet indicateur. Si l'indicateur est plutôt négatif, la dette par habitant par exemple, la commune classée première sera celle qui a le moins de dette par habitant, et qui donc possède le chiffre le moins élevé dans cet indicateur. Tandis que si l'indicateur est positif, comme l'investissement par habitant, la commune ayant le taux le plus élevé sera classée première.

Nous avons ensuite comparé les communes entre elles sur l'ensemble des catégories de compétence en tenant compte des moyens utilisés, en appliquant la méthode de dominance qui consiste à identifier les communes qui « **font mieux avec moins de moyens** ». Cette méthode présente plusieurs avantages. Primo, c'est une méthode *ordinaire* (et non pas cardinale) de sorte que seulement la position relative et non pas la valeur absolue d'une performance communale est utilisée dans notre classement. Secundo, notre classement ne dépend pas des pondérations choisies entre catégories de services. En effet nous considérons qu'une commune « fait mieux » qu'une autre si et seulement si elle fait mieux sur chacun des cinq critères de services. Tertio, nous prenons en compte les ressources disponibles des communes. Une fois encore, nous utilisons l'approche ordinaire pour vérifier s'il existe des communes qui font « mieux » avec « moins de moyens ». Nous définissons les moyens d'une commune comme ses recettes ordinaires par habitant. À cet égard, il convient de mentionner une grande dispersion dans l'allocation des moyens aux communes avec certaines disposant de trois fois plus de moyens par habitant que d'autres. Il convient aussi de noter que les communes plus pauvres (avec revenus par habitant faible) ont tendance (en Wallonie) à disposer de plus de moyens : les recettes ordinaires par habitant des communes sont en fait négativement corrélées avec le revenu imposable moyen.³

En résumé, notre méthode de classement ne dépend pas de valeurs absolues et de pondérations éventuelles entre différents services offerts par la commune, qui introduiraient autant de jugements de valeur. Dans notre classement, une commune est estimée plus performante qu'une autre, si elle fait mieux dans chacune des cinq catégories de services retenues, avec moins de ressources disponibles. Il s'agit donc de mesurer l'efficacité relative de chaque entité dans l'utilisation des deniers publics.

³ Le Taux de corrélation entre recettes ordinaires par habitant et revenu imposable moyen par déclaration est de -0.2.

1.3. Précautions dans l'interprétation

Notre classement n'est pas un bulletin d'évaluation de la performance d'une commune relativement à une autre ou de la qualité du travail de l'équipe communale en place. Il ne faut donc pas faire dire à ce classement ce qu'il ne dit pas. Il ne délivre pas un bon ou mauvais bulletin aux bourgmestres. En effet le classement d'une commune dépend de paramètres qui échappent en partie au contrôle de la commune elle-même. En outre notre classement est partiel dans la mesure où il ne prend pas en considération l'ensemble de toutes les composantes du travail communal et la mesure de la satisfaction des résidents quant à la qualité des services et infrastructures dans leur commune. Ainsi les compétences sportives et culturelles des communes n'ont pu être prise en compte faute de données fiables et publiques sur la qualité de l'infrastructure et la variété de la programmation des salles de sports, des bibliothèques, ludothèques, maisons des jeunes ou autres centres culturels. Concernant l'enseignement nous n'avons pas pu disposer des taux d'échec et d'absentéisme des élèves.

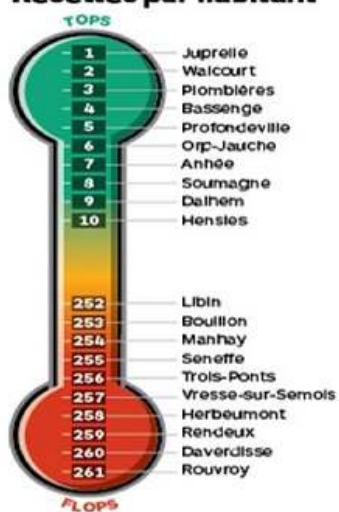
Ce classement doit être interprété comme un outil « préliminaire » de gestion pour les communes qui leur indique que sur un certain nombre de compétences d'autres communes font mieux avec moins de moyens. Cela devrait les encourager à réfléchir aux défaillances et à remédier aux éventuels dysfonctionnements. C'est aussi un outil de transparence vis-à-vis des citoyens qui leur permette d'apprécier avec plus de justesse les prestations de leur commune relativement aux autres. Cet outil vient en compléter d'autres. Nous pensons notamment aux indices des conditions de bien-être-2015 (ICBE) développés par l'IWEPS.⁴ Cependant il reste un long chemin à faire pour développer un outil de monitoring des communes qui ressemble à ce que la Flandre a développé au travers de son « *gemeente-en-stadsmonitor* ». Nous encourageons vivement les autorités wallonnes à s'engager fermement dans cette direction dans un souci de gouvernance et de transparence de l'action communale. Chaque citoyen wallon dépense entre 1000 et 3000 euros pour sa commune. Les budgets communaux des 262 communes wallonnes représentent en 2018 7,1 milliards d'euros. Les $\frac{3}{4}$ sont consacrés au budget ordinaire (Belfius, Finances locales 2018- Wallonie). Il semble raisonnable de donner au citoyen wallon un retour sur la bonne utilisation de leur contribution. Quel est le rendement sur investissement ? Les citoyens sont-ils satisfait de la présence d'espace vert ? des pistes cyclables, de l'état des voiries, de la sécurité aux abords des écoles, des infrastructures scolaires, la propreté des rues et des places, (...). Le citoyen a besoin de plus d'enquêtes de satisfaction. C'est aussi un moyen de mieux l'impliquer dans la vie de sa commune et de lui donner la parole à d'autres occasions qu'en période électorale.

⁴ <https://www.iweps.be/publication/lindice-conditions-de-bien-etre-2015/>

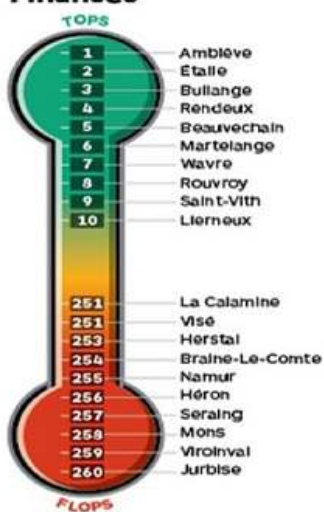
2. LES TOPS ET LES FLOPS SUR CHAQUE CRITÈRE

Source : calculs propres et Graphics Mediafin. Note que les recettes par habitants est un indicateur de coût qui est mesuré à l'inverse des autres indicateurs de résultat : le top 10 indiquent les communes avec le moins de recettes par habitants (càd un coût faible pour le citoyen).

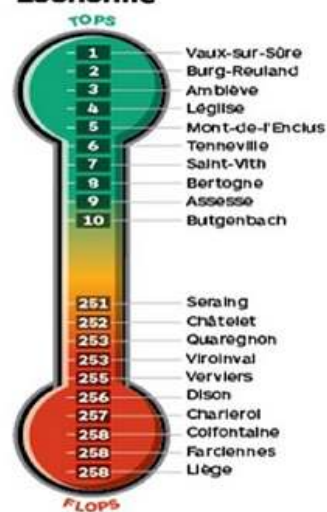
Recettes par habitant



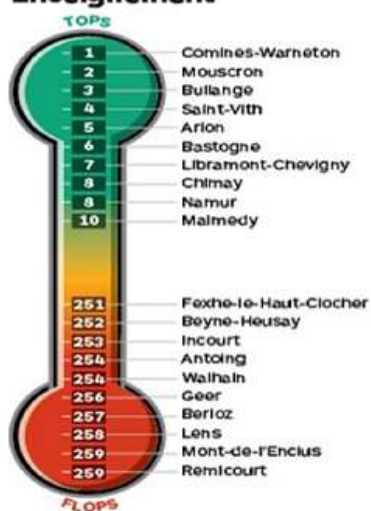
Finances



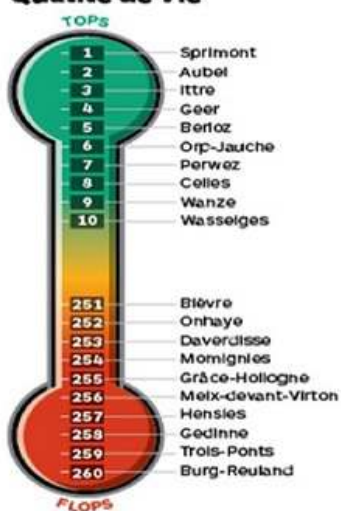
Économie



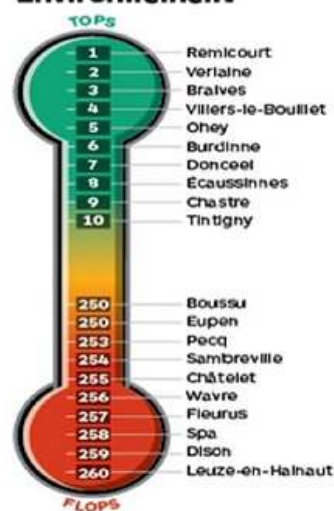
Enseignement



Qualité de Vie



Environnement



3. FOCUS SUR LES CHEFS-LIEUX ET GRANDES VILLES WALLONNES

Comment se classent les chef-lieux et grandes villes de Wallonie?

Classement (/260) de l'efficacité des communes en regard de leurs moyens ainsi que dans différentes catégories étudiées par Itinera.

Communes	Classement final	Finances	Economie	Environnement	Qualité de vie	Enseignement	Recettes / hab.
Nivelles	27	37	167	115	39	24	171
Bastogne	58	182	73	193	158	6	191
Waterloo	64	57	138	244	47	57	85
Wavre	116	7	131	256	58	122	166
Namur	149	255	216	207	103	8	186
Tournai	171	228	212	224	183	10	178
Mons	182	258	244	164	217	20	199
Liège	191	242	258	181	141	28	251
Charleroi	241	202	257	246	239	22	247
Seraing	245	257	251	190	225	61	198

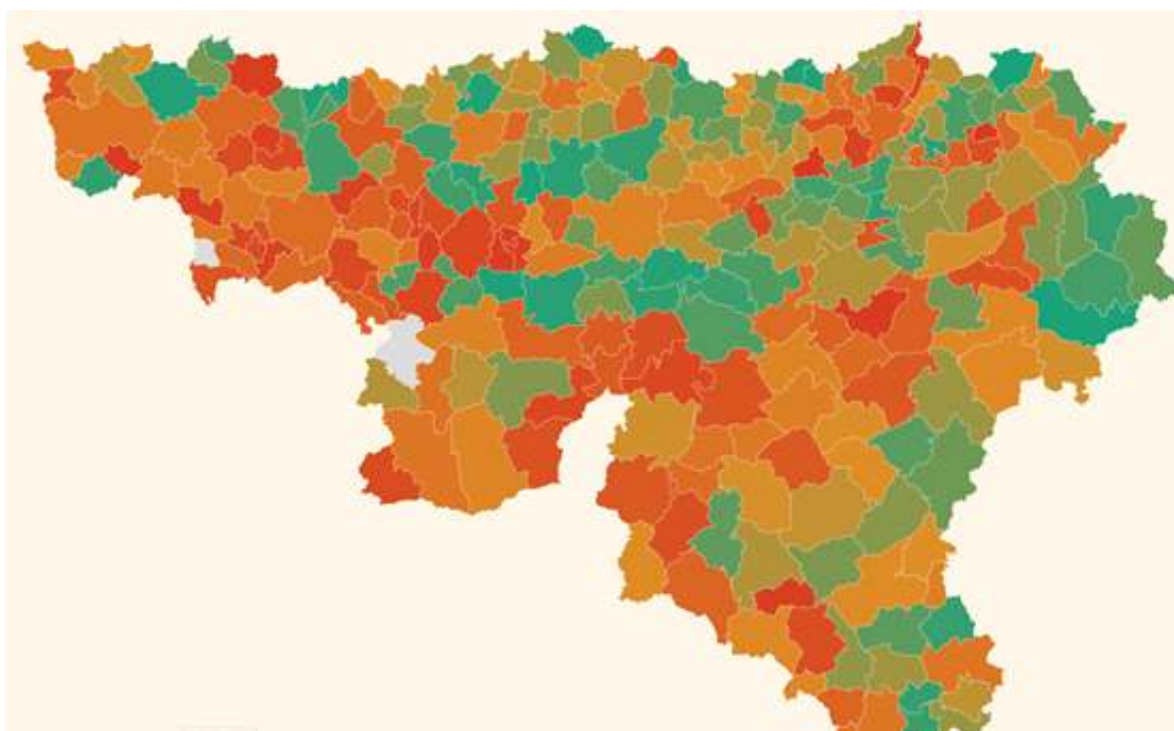
Les recettes / habitant sont la seule catégorie classée en ordre inverse. Plus les moyens sont élevés, plus la position dans le classement baisse.

Source : Itinera: <https://datawrapper.dwcdn.net/jBpbI/11/>

4. CLASSEMENT COMPLET

Dans la cartographie, les communes sont représentées par des couleurs représentant leur position dans le classement total par un dégradé de couleurs allant du vert foncé pour les communes les mieux classées au rouge foncé pour les communes les moins bien classées en passant par l'orange pour les communes avec un classement intermédiaire. On constate une distribution géographique assez équilibrée des communes selon leur classement. Chaque province obtient un nombre assez comparable de communes bien classées mais aussi de communes plus mal classées. Il est possible de cliquer sur la carte interactive pour obtenir pour chaque commune son classement total mais aussi son classement sur chacune des cinq catégories de compétence.

<https://datawrapper.dwcdn.net/cmSY5/2/>



Le tableau suivant indique le classement détaillé de chaque commune sur chaque catégorie de compétence ainsi que son classement total. Les cinq premières colonnes sont les classements sur les cinq catégories de compétence. Le classement sur chaque catégorie de compétence est le résultat d'un classement moyen sur l'ensemble des indicateurs utilisés dans cette catégorie de compétence.

Communes	Finance	Economie	Environnement	Qualité de vie	Enseignement	Recettes	Total
Aiseau-Presles	114	233	124	194	237	133	247
Amay	163	215	21	57	206	80	117
Amblève	1	3	57	186	25	242	31
Andenne	220	204	119	109	87	100	158
Anderlues	238	235	65	159	138	48	176
Anhée	211	83	79	156	165	7	70
Ans	241	228	140	199	74	27	179
Anthisnes	18	114	30	91	230	128	51
Antoing	189	158	223	224	254	196	259
Arlon	187	141	249	202	5	214	168
Assesse	55	9	77	67	168	91	10
Ath	250	150	165	134	55	200	189
Attert	41	20	26	55	39	231	23
Aubange	154	163	234	144	17	107	86
Aubel	90	17	186	2	14	233	73
Awans	190	156	46	132	223	97	173
Aywaille	163	171	126	135	63	62	83
Baelen	92	31	81	211	189	167	137
Bassenge	183	137	111	191	180	4	85
Bastogne	182	73	193	158	6	191	58
Beauraing	214	192	203	148	18	104	121
Beuvechain	5	41	45	140	73	20	1
Belœil	99	191	167	169	162	51	158
Berloz	138	70	39	5	257	89	124
Bernissart	221	227	200	250	139	135	252
Bertogne	120	8	49	95	145	159	45
Bertrix	151	119	195	231	15	150	102
Beyne-Heusay	98	222	238	104	252	31	180
Bièvre	85	117	141	251	119	248	228
Binche	112	229	230	213	79	116	150

Communes	Finance	Economie	Environnement	Qualité de vie	Enseignement	Recettes	Total
Blegny	231	89	196	81	127	29	134
Bouillon	53	172	98	215	71	253	194
Boussu	77	249	250	135	183	155	237
Braine-l'Alleud	84	109	210	165	137	118	120
Braine-le-Château	44	143	155	61	233	50	93
Braine-Le-Comte	254	180	95	153	106	82	207
Braives	185	75	3	32	222	65	62
Brugelette	109	151	149	147	246	172	249
Brunehaut	95	85	100	18	158	59	19
Bullange	3	17	152	201	3	237	52
Burdinne	191	130	6	131	202	70	96
Burg-Reuland	23	2	37	260	30	215	123
Butgenbach	24	10	110	114	23	208	21
Celles	147	23	178	8	151	164	109
Cerfontaine	12	196	74	161	243	17	108
Chapelle-lez-Herlaimont	234	231	226	84	163	94	243
Charleroi	202	257	246	239	22	247	241
Chastre	192	108	9	15	235	32	77
Châtelet	135	252	255	234	135	181	254
Chaufontaine	244	159	52	27	89	149	83
Chaumont-Gistoux	56	112	198	128	176	194	175
Chièvres	203	77	174	121	194	165	234
Chimay	79	221	235	244	8	157	167
Chiny	206	121	200	237	47	224	230
Ciney	116	152	221	151	16	61	41
Clavier	128	104	28	28	212	144	106
Colfontaine	132	258	133	164	185	129	236
Comblain-au-Pont	63	189	15	73	104	71	14

Communes	Finance	Economie	Environnement	Qualité de vie	Enseignement	Recettes	Total
Comines-Warнетon	58	176	231	75	1	175	57
Courcelles	205	230	104	206	179	54	229
Court-Saint-Étienne	130	145	129	133	240	72	193
Couvin	126	241	128	246	33	136	146
Crisnée	68	54	57	90	169	49	5
Dalhem	81	15	212	184	208	9	112
Daverdisse	74	80	91	253	69	260	184
Dinant	228	226	187	116	83	119	227
Dison	137	256	259	216	188	153	257
Doische	42	181	120	152	216	234	239
Donceel	88	21	7	78	206	106	35
Dour	82	245	42	169	125	190	187
Durbuy	121	182	108	207	43	183	101
Écaussinnes	25	162	8	62	159	189	87
Éghezée	15	21	146	35	182	81	20
Ellezelles	27	56	105	54	193	212	66
Enghien	172	124	86	26	27	73	9
Engis	239	234	157	203	244	217	260
Érezée	131	154	171	189	209	236	258
Erquelinnes	82	237	136	241	149	115	199
Esneux	119	146	27	59	124	108	26
Estaimpuis	232	177	145	46	211	126	225
Estinnes	144	201	57	197	228	139	235
Étalle	2	36	188	129	63	240	92
Eupen	236	128	250	172	19	112	164
Faimés	136	19	20	44	238	161	90
Farciennes	159	258	214	233	197	143	256
Fauvillers	30	16	44	192	217	226	131
Fernelmont	247	32	75	116	155	24	107
Ferrières	78	122	17	130	127	146	44
Fexhe-le-Haut-Clocher	247	82	24	24	251	120	152

Communes	Finance	Economie	Environnement	Qualité de vie	Enseignement	Recettes	Total
Flémalle	39	219	190	174	91	168	162
Fléron	94	217	32	168	100	63	40
Fleurus	22	224	257	248	156	187	216
Flobecq	157	96	97	53	130	52	33
Floreffe	225	59	57	49	140	33	61
Florennes	181	210	57	210	161	64	196
Florenville	64	185	106	242	42	209	142
Fontaine-l'Évêque	247	241	123	188	172	90	251
Fosses-la-Ville	209	199	197	16	224	25	161
Frameries	173	239	209	109	202	92	248
Frasnes-lez-Anvaing	148	48	124	40	59	23	7
Froidchapelle	35	203	49	205	136	229	174
Gedinne	36	127	168	258	94	244	212
Geer	168	51	65	4	256	169	130
Gembloux	149	97	116	79	36	60	13
Genappe	33	134	112	178	229	148	157
Gerpennes	47	116	13	47	70	142	6
Gesves	244	46	31	187	152	37	111
Gouvy	208	83	53	223	54	205	140
Grâce-Hollogne	60	225	178	255	186	132	220
Grez-Doiceau	66	41	180	56	218	15	76
Habay	143	61	43	88	38	207	46
Hamoir	125	187	78	124	177	160	217
Hamois	32	24	114	149	173	43	25
Ham-sur-Heure-Nalines	180	64	23	102	153	56	37
Hannut	244	95	70	21	53	46	42
Hastière	110	250	175	69	183	138	210
Havelange	199	60	96	36	102	67	36
Hélécine	240	62	157	146	214	47	206
Hensies	226	236	185	257	92	10	169
Herbeumont	75	106	184	229	194	258	253

ANALYSE

Communes	Finance	Economie	Environnement	Qualité de vie	Enseignement	Recettes	Total
Héron	256	50	35	182	209	16	133
Herstal	253	240	225	87	109	156	244
Herve	176	62	99	141	37	131	34
Honnelles	177	161	62	204	234	69	219
Hotton	224	126	72	227	133	180	201
Houffalize	61	25	159	66	74	223	88
Houyet	201	169	83	143	230	105	238
Huy	197	243	94	105	47	246	197
Incourt	29	49	141	34	253	177	127
Ittre	26	47	135	3	132	219	74
Jalhay	69	26	205	86	204	35	105
Jemeppe-sur-Sambre	19	206	218	230	238	154	204
Jodoigne	243	141	149	82	103	21	115
Juprelle	93	90	211	180	123	1	69
Jurbise	260	72	152	83	121	43	151
La Bruyère	219	27	148	116	60	30	47
La Calamine	251	170	242	212	20	18	145
La Hulpe	48	98	118	92	129	204	94
La Louvière	177	247	138	159	44	202	202
La Roche-en-Ardenne	51	140	205	240	51	249	213
Lasne	43	74	89	64	143	76	8
Le Rœulx	139	200	204	181	226	86	246
Léglise	101	4	14	235	160	241	135
Lens	88	85	126	175	258	121	232
Les Bons Villers	86	77	21	139	140	36	16
Lessines	195	201	245	220	113	193	255
Leuze-en-Hainaut	141	155	260	126	98	83	160
Libin	38	38	175	70	67	252	126
Libramont-Chevigny	173	12	217	77	7	225	113
Liège	242	258	181	141	28	251	191

Communes	Finance	Economie	Environnement	Qualité de vie	Enseignement	Recettes	Total
Lierneux	10	29	88	150	115	221	63
Limbourg	188	157	241	60	116	84	192
Lincet	28	39	17	19	205	110	18
Lobbes	67	133	41	23	201	124	38
Lontzen	122	40	183	153	214	38	98
Malmedy	233	93	161	169	10	111	71
Manage	211	247	202	245	180	22	231
Manhay	46	52	132	190	87	254	205
Marche-en-Famenne	118	148	169	222	10	218	144
Marchin	209	168	85	107	196	173	240
Martelange	6	194	65	145	154	250	153
Meix-devant-Virton	124	67	19	256	219	195	195
Merbes-le-Château	70	211	102	116	226	134	218
Messancy	11	28	233	108	101	192	110
Mettet	169	101	53	95	76	19	12
Modave	49	103	35	179	225	102	68
Momignies	183	223	214	254	71	151	233
Mons	258	244	164	217	20	199	182
Mont-de-l'Enclus	165	4	86	122	259	66	128
Montigny-le-Tilleul	103	153	15	51	126	147	43
Mont-Saint-Guibert	52	102	113	24	242	79	79
Morlanwelz	216	238	173	221	147	26	211
Mouscron	193	197	236	113	2	216	148
Musson	13	79	29	88	120	184	24
Namur	255	216	207	103	8	186	149
Nandrin	106	65	11	12	157	145	30
Nassogne	80	110	33	232	142	227	156
Neufchâteau	104	71	138	98	31	211	67

Communes	Finance	Economie	Environnement	Qualité de vie	Enseignement	Recettes	Total
Neupré	123	44	136	68	80	174	53
Nivelles	37	167	115	39	24	171	27
Ohey	116	107	5	196	190	14	54
Olne	65	45	71	14	192	57	15
Onhaye	166	164	33	252	144	162	209
Oreye	99	122	40	42	178	11	11
Orp-Jauche	194	80	155	6	165	6	78
Ottignies-Louvain-la-Neuve	185	188	134	114	67	117	100
Ouffet	40	117	65	218	167	125	97
Oupeye	71	208	221	97	90	220	178
Paliseul	126	33	151	208	26	176	49
Pecq	54	76	253	106	146	188	155
Pepinster	140	179	229	225	118	130	203
Péruwelz	167	214	213	157	62	99	163
Perwez	170	35	219	7	108	98	82
Philippeville	105	207	162	112	95	108	72
Plombières	96	100	91	45	81	3	2
Pont-à-Celles	128	149	37	51	191	53	28
Profondeville	153	93	171	20	114	5	32
Quaregnon	73	253	243	176	171	137	222
Quévy	230	111	121	17	250	103	185
Raeren	17	104	247	93	29	113	48
Ramillies	50	99	193	100	249	185	188
Rebecq	213	172	73	195	245	34	197
Remicourt	34	58	1	50	259	42	122
Rendeux	4	43	188	249	116	259	186
Rixensart	110	128	159	22	150	182	99
Rochefort	196	174	227	209	51	179	220
Rouvroy	8	159	231	185	219	261	181
Rumes	235	67	106	243	110	55	154
Sainte-Ode	150	147	79	33	84	239	132

Communes	Finance	Economie	Environnement	Qualité de vie	Enseignement	Recettes	Total
Saint-Georges-sur-Meuse	75	183	116	31	232	77	114
Saint-Ghislain	21	219	207	219	66	201	166
Saint-Hubert	145	132	220	238	45	232	214
Saint-Léger	14	30	53	36	41	235	22
Saint-Nicolas	115	246	162	135	200	40	177
Saint-Vith	9	7	121	162	3	140	3
Sambreville	161	232	254	38	58	74	139
Seneffe	91	186	216	43	169	255	200
Seraing	257	251	190	225	61	198	245
Silly	152	37	101	116	163	39	39
Sivry-Rance	207	213	83	193	65	123	103
Soignies	107	193	152	62	45	122	29
Sombreffe	20	120	63	99	134	41	4
Somme-Leuze	108	91	82	153	248	75	183
Soumagne	161	139	169	71	175	8	95
Spa	97	218	258	166	32	243	215
Sprimont	132	92	166	1	199	45	81
Stavelot	160	124	109	198	105	210	208
Stoumont	45	88	47	74	131	245	125
Tellin	227	175	12	176	99	238	165
Tenneville	175	6	25	162	110	228	129
Theux	86	57	250	80	56	88	89
Thimister-Clermont	58	12	240	75	97	114	50
Thuin	170	183	192	127	174	95	242
Tinlot	72	66	56	11	246	101	60
Tintigny	132	34	10	167	85	197	80
Tournai	228	212	224	183	10	178	171
Trois-Ponts	101	135	129	259	81	256	226
Trooz	217	195	129	200	235	13	190
Tubize	218	204	228	30	86	28	138
Vaux-sur-Sûre	156	1	63	101	49	203	75
Verlaine	112	53	2	122	197	158	65

Communes	Finance	Economie	Environnement	Qualité de vie	Enseignement	Recettes	Total
Verviers	237	255	247	228	35	127	224
Vielsalm	141	114	239	173	39	141	141
Villers-la-Ville	158	69	90	64	240	12	91
Villers-le-Bouillet	215	144	4	71	213	96	118
Viroinval	259	253	76	236	110	170	223
Virton	198	197	199	214	10	213	170
Visé	251	209	177	138	106	152	249
Vresse-sur-Semois	15	178	237	29	49	257	136
Waimes	31	14	51	85	95	230	59
Walcourt	204	135	141	247	187	2	147
Walhain	154	11	47	13	254	68	104
Wanze	145	165	182	9	148	206	143
Wareme	222	189	93	94	33	78	56
Wasseiges	222	166	65	10	219	93	119
Waterloo	57	138	244	47	57	85	64
Wavre	7	131	256	58	122	166	116
Welkenraedt	200	113	146	41	78	58	55
Wellin	177	85	102	111	93	222	172
Yvoir	61	55	144	125	76	87	17